

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE - TRANSACTION VENTE

A LA CHARGE DU VENDEUR

De 0 à 100 000 € 7 000€ TTC

De 100 001 € à 500 000 € 6% TTC

De 500 001 € à 1 000 000 € 5.5% TTC

De 1 000 001 € à 2 000 000 € 4.75% TTC

> 2 000 001 € 4.5% TTC

Estimation Gratuite

Tarifs applicables au 25 octobre 2024

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

